

LA RÉFORME DES LYCÉES

La réforme des lycées s'appliquera à partir de la rentrée 2010 en classe de seconde. Elle se poursuivra en 2011 en 1ère et en 2012 en terminale. En voici les grandes nouveautés :

CLASSE DE SECONDE :

- Deux enseignements d'exploration dont un au moins dans le domaine économique («sciences économiques et sociales» ou «principes fondamentaux de l'économie et de la gestion»);
- Mise en place d'un accompagnement personnalisé (2h par semaine) portant sur : la méthodologie, le conseil individualisé, l'aide personnalisée, l'approfondissement, la construction du projet d'études et d'orientation ;
- L'étude des langues vivantes en groupes de compétences ;
- Des stages de remise à niveau durant l'année scolaire ;
- Des stages de découverte professionnelle durant les congés scolaires ;
- Un tutorat proposé aux élèves qui en ressentent le besoin.

La classe de seconde reste évidemment un palier d'orientation très important. Vers le milieu de l'année, l'élève et sa famille formulent un choix de série de 1ère. Les résultats de l'élève dans les enseignements spécifiques à la série choisie permettront au conseil de classe de confirmer l'admission dans cette filière ou d'en préconiser une autre.

CLASSE DE PREMIÈRE :

- Tronc commun important (environ 15h) aux trois séries générales ;
- Accompagnement personnalisé (2h par semaine) ;
- En série L, de nouvelles matières apparaissent : « littérature française » et « littérature étrangère en langue étrangère » ;
- Poursuite du tutorat.

CLASSE DE TERMINALE :

- Accompagnement personnalisé (2h par semaine) s'appuyant sur les enseignements spécifiques de la série ;
- En séries ES et L : nouveau programme d'histoire-géographie, plus tourné vers la préparation à l'enseignement supérieur ;
- En série S : niveau de sciences renforcé ;
- Dans chaque série, de nouvelles spécialités sont proposées ;
- Poursuite du tutorat.

PARTICULARITÉS DE LA CLASSE DE PREMIÈRE

TRAVAUX PERSONNELS ENCADRÉS

- Les T.P.E. portent sur **deux matières dominantes** de chaque série.
- Par **groupes de deux ou trois**, les élèves traitent un sujet parmi une liste nationale de thèmes, à raison de **deux heures par semaine**.
- Ils doivent **réaliser une production** (dossier, CD, DVD, film, maquette, pièce de théâtre, expérience...) et sont évalués à la fin du 2e trimestre au titre d'une **épreuve anticipée du baccalauréat** (les points obtenus au-dessus de 10/20 sont doublés).

ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT

- Dans toutes les séries de première, le français est évalué à l'oral et à l'écrit.
 - D'autres épreuves anticipées sont fixées (qui devraient être modifiées dans le cadre de la réforme) :
 - **en série L** : épreuves de mathématiques-informatique et enseignement scientifique (biologie et physique);
 - **en série ES** : épreuve d'enseignement scientifique (biologie uniquement).
- Ces matières disparaissent de leur emploi du temps de terminale.

COURS ET OPTIONS DE SECONDE AU LYCÉE FANB

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

- Français
- Mathématiques
- Langue Vivante 1 - Anglais
- Langue Vivante 2 (Allemand; Espagnol; Italien)
- Histoire / Géographie
- Éducation civique, juridique et sociale
- Physique/Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Éducation Physique et Sportive
- Culture religieuse

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Deux heures par semaine pour :

- améliorer la méthodologie et la prise de notes
- préparer l'enseignement supérieur
- accompagner l'élève dans son projet d'études et d'orientation
- aider les élèves en difficulté
- renforcer les connaissances.

DEUX OPTIONS D'EXPLORATION

La 1^{ère} option porte obligatoirement sur le domaine économique («sciences économiques et sociales» ou «principes fondamentaux de l'économie et de la

gestion»). La 2^{ème} option permet aux élèves de se préparer à une série du baccalauréat, mais ne conditionne pas leur admission dans cette série.

Quelle que soit l'option choisie, l'élève pourra, en fonction de ses résultats scolaires, se diriger vers n'importe quelle classe de première.

- **Sciences économiques et sociales ou Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion** profil ES
- **Création et activité artistiques** profil L
- **Langue vivante 3 (espagnol ou italien)** profil L
- **Langues et cultures de l'antiquité (Latin)** profil L
- **Littérature et société** profil L
- **Méthodes et pratiques scientifiques** profil S

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE MUSIQUE

À côté des enseignements d'arts plastiques optionnels, un atelier d'expression artistique musique est

proposé à tous les élèves de lycée. Il exprime la volonté de permettre à chacun d'accéder aux arts et à la culture par cette formation.

UNE OPTION FACULTATIVE AU CHOIX

Quel que soit leur objectif de série de première, les élèves qui le souhaitent peuvent choisir une option facultative pour compléter leur profil :

- **Préparation aux examens de Cambridge** - Option réservée aux élèves ayant suivi l'anglais plus en 3^e
- **Création et activité artistiques**
- **Langue vivante 3** (espagnol ou italien niveau débutant)
- **Langues et cultures de l'antiquité - Latin** (qui peut être débuté en 2^{nde})

Le **monégasque** peut se surajouter à ces options.

A l'exception de la Préparation aux examens de Cambridge, les autres matières peuvent être choisies au titre de l'option facultative du baccalauréat dans toutes les séries.